

Le 22 novembre 02

L'histoire de la FPCP Un rêve réalisé

par Daniel BAHUAUD

« Quand un projet de longue haleine tire à sa fin, on est toujours soulagé, lance Armand Bédard, non sans un peu d'humour. Mais on est fier aussi. Je suis fier d'avoir consacré tant d'énergie à réaliser *Un Rêve en héritage* (1). C'est un ouvrage qui, du moins je l'espère, servira de référence pour les personnes qui s'intéresseront aux premières 25 années de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP). »

Armand Bédard n'a rien à craindre. Le fruit de plus d'un an de recherche, *Un Rêve en héritage* relate plus que les simples événements clés de la création de la FPCP et de son évolution un quart de siècle. C'est aussi une source d'inspiration pour les parents francophones d'aujourd'hui et de demain.

« Ce que j'ai constaté, remarque Armand Bédard, c'est que la communauté franco-manitobaine a toujours fait preuve d'énergie et d'enthousiasme en défendant ses droits et en réalisant ses objectifs. L'histoire de la FPCP démontre ce que peut accomplir un groupe de gens vigilants et vaillants. Imaginez ce qui se serait passé si ce groupe de jeunes parents des années 70 n'avait pas décidé d'agir et de revendiquer le droit aux écoles françaises. Ils se sont rendus jusqu'à la Cour suprême! Ce n'est pas tout le monde qui ferait ça. Sans cet engagement, on s'imagine difficilement qu'il y aurait des écoles françaises. »

Enseignant de formation spécialisé en histoire et en géographie, Armand Bédard a enseigné, fut chroniqueur à *La Liberté*, et a œuvré à la FPCP en tant que directeur. Pour raconter l'histoire de la FPCP depuis ses tout premiers débuts, il a fouillé les archives de l'organisme, du journal *La Liberté*, et s'est également entretenu avec les anciens présidents et présidentes de la FPCP ainsi qu'un bon nombre de parents engagés.

« *Un Rêve en héritage* fait revivre les trois grandes époques de l'organisme, souligne-t-il. Le défi pour moi était de m'en tenir à l'essentiel, sinon j'aurais pu écrire 700 pages! Il y a d'abord eu la lutte pour les écoles. Une fois celles-ci obtenues, les parents se sont rendu compte qu'ils ne les géraient pas. Ils en ont ensuite revendiqué la gestion.

« Depuis sa fondation, le FPCP mise sur la petite enfance et le recrutement, poursuit l'historien. Le défi est énorme, puisqu'il y a des milliers de parents ayant droits qui inscrivent leurs enfants dans les écoles d'immersion ou même dans les écoles anglaises. Par contre, la FPCP est bien située et équipée pour relever ce défi. Elle peut intervenir directement auprès des parents. Elle peut rejoindre les couples exogames et leur fournir les outils dont ils ont besoin pour encourager le rayonnement du français. On voit donc que l'histoire de la FPCP n'est pas terminée! »